

# Domaine public fluvial

**Thème :**

**ZONAGES**

**Version :**

**1**



Les conditions d'utilisation de ce document Sandre sont décrites selon la licence *creative commons* ci-dessous. Elles indiquent clairement que vous êtes libre de :

- partager, reproduire, distribuer et communiquer cette œuvre,
- d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales.

*The terms of use applicable to this document are described according to the licence creative commons below. It indicates that you are free to :*

- share, reproduce, distribute and communicate about this document,
- use this document for commercial puposes.



Chaque document Sandre est décrit par un ensemble de métadonnées issues du Dublin Core (<http://purl.org/dc>).

*Each Sandre document is described by a set of metadata coming from Dublin Core (<http://purl.org/dc>).*

Titre / <i>Title</i>	Domaine public fluvial
Créateur / <i>Creator</i>	Système d'Information sur l'Eau / Sandre
Sujet / <i>Subject</i>	Zonages
Description / <i>Description</i>	Ce document recense les définitions de l'ensemble des concepts et attributs métiers relatifs à la thématique du domaine public fluvial
Editeur / <i>Editor</i>	Ministère chargé de l'environnement
Contributeur / <i>Contributor</i>	VNF, OiEau, Sandre
Date de Création/ <i>Creation date</i>	- 2021-02-04
Date de Modification / <i>Modification date</i>	- 2021-03-23
Date de Validation / <i>Validation date</i>	- 2023-06-07
Type / <i>Type</i>	Text
Format / <i>Format</i>	ODT; PDF
Identifiant / <i>Identifier</i>	urn:sandre:dictionnaire:sa_dpfr::1
Langue / <i>Language</i>	FR
Relation Est remplacé par / <i>Is replaced by</i>	
Relation Remplace / <i>Replace</i>	
Relation Référence / <i>Reference</i>	
Couverture / <i>Coverage</i>	France
Droits / <i>Rights</i>	© Sandre
Version / <i>Version</i>	1

Version 1	
23/03/23	Mise à jour suite aux remarques de VNF à la réunion du 15 septembre 2021 Modification de la classe "AMENAGEMENT HYDRAULIQUE" en "ENSEMBLE HYDRAULIQUE" et modification des codes Modification des attributs de la classe "ENSEMBLE HYDRAULIQUE"

Pour de plus amples renseignements sur le Sandre, vous pouvez consulter le site Internet du Sandre : <http://sandre.eaufrance.fr> ou vous adresser à l'adresse suivante :

Sandre - Office International de l'Eau  
sandre@sandre.eaufrance.fr  
15 rue Edouard Chamberland 87065 LIMOGES Cedex  
Tél. : 05.55.11.47.90 - Fax : 05.55.11.47.48

# I. TABLE DES MATIÈRES

<b>I.TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>4</b>
<b>II.AVANT PROPOS.....</b>	<b>5</b>
<b>II.1.LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU ET LE SANDRE.....</b>	<b>5</b>
<b>II.2.CONVENTION DU DICTIONNAIRE DE DONNÉES.....</b>	<b>6</b>
<i>II.2.1.Notations dans le document.....</i>	<i>6</i>
<i>II.2.2.Description des concepts (entités).....</i>	<i>6</i>
<i>II.2.3.Description des informations (attributs).....</i>	<i>7</i>
<i>II.2.4.Les nomenclatures.....</i>	<i>9</i>
<b>II.3.FORMALISME DU MODÈLE ORIENTÉ OBJET.....</b>	<b>9</b>
<i>II.3.1.Comment lire le modèle de données ?.....</i>	<i>9</i>
<i>II.3.2.Représentation spatiale d'une entité.....</i>	<i>12</i>
<b>III.INTRODUCTION.....</b>	<b>13</b>
<b>IV.DIAGRAMME DES CLASSES.....</b>	<b>14</b>
<b>V.DICTIONNAIRE DES CLASSES .....</b>	<b>15</b>
<b>V.1.ELEMENT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL.....</b>	<b>15</b>
<b>V.2.ENSEMBLE HYDRAULIQUE.....</b>	<b>16</b>
<b>V.3.OUVRAGE.....</b>	<b>16</b>
<b>V.4.PLAN D'EAU.....</b>	<b>16</b>
<b>V.5.SEGMENT HYDROGRAPHIQUE THEMATIQUE.....</b>	<b>17</b>
<b>V.6.TEXTE REGLEMENTAIRE.....</b>	<b>17</b>
<b>VI.DICTIONNAIRE DES ATTRIBUTS.....</b>	<b>18</b>
<b>VI.1.CODE DE L'ENSEMBLE HYDRAULIQUE.....</b>	<b>18</b>
<b>VI.2.CODE DE L'ÉLÉMENT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL.....</b>	<b>18</b>
<b>VI.3.ELEMENT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL RADIÉ.....</b>	<b>18</b>
<b>VI.4.ELEMENT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL CONFIE À VNF.....</b>	<b>19</b>
<b>VI.5.NOM DE L'ENSEMBLE HYDRAULIQUE.....</b>	<b>19</b>
<b>VI.6.TYPE D'ÉLÉMENT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL.....</b>	<b>19</b>

## II. AVANT PROPOS

### II.1. Le Système d'Information sur l'Eau et le Sandre

Le domaine de l'eau est caractérisé par le grand nombre d'acteurs qui sont impliqués dans la réglementation, la gestion et l'utilisation des eaux : ministères avec leurs services déconcentrés, établissements publics comme les agences de l'eau, collectivités locales, entreprises publiques et privées, associations,... Tous ces acteurs produisent des données pour leurs propres besoins. La mise en commun de ces gisements d'information est une nécessité forte.

Le Système d'Information sur l'Eau (SIE) est formé par un ensemble cohérent de dispositifs, processus et flux d'information, par lesquels les données relatives à l'eau sont acquises, collectées, conservées, organisées, traitées et publiées de façon systématique. Sa mise en œuvre résulte de la coopération de multiples partenaires, administrations, établissements publics, entreprises et associations, qui se sont engagés à respecter des règles communes définies par voie réglementaire et contractuelle, depuis 1992.

Le Sandre (Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau) a pour mission, d'établir et de mettre à disposition le référentiel des données sur l'eau du SIE. Ce référentiel est libre d'utilisation. Il est composé de spécifications techniques, de données de référence et de services en réseau. Il décrit les modalités d'échange des données sur l'eau à l'échelle de la France. D'un point de vue informatique, le Sandre garantit l'interopérabilité des systèmes d'information relatifs à l'eau et son environnement. Par conséquent, il facilite le rapportage européen et les passerelles avec d'autres systèmes d'information environnementaux comme celui sur les milieux marins ou celui sur la biodiversité.

Le Sandre est organisé en un réseau d'organismes contributeurs au SIE qui apportent leur connaissance métier, participent à l'administration du référentiel et veillent à la cohérence de l'ensemble. Le SNDE, complété par des documents techniques dont ceux du Sandre, doit être respecté par tous ses contributeurs. La traduction réglementaire du SNDE se compose de l'arrêté du 27 mai 2021 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2018 approuvant le schéma national des données sur l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement et de l'article R.131-34 du Code de l'environnement.

La mise en place d'un langage commun pour les données sur l'eau est l'une des composantes indispensables du SIE, et constitue la raison d'être du Sandre, Service d'Administration Nationale des Données et des Référentiels sur l'Eau.

Le Sandre est notamment chargé :

- d'élaborer les dictionnaires des données, d'administrer les nomenclatures communes au niveau national, d'établir les formats d'échanges informatiques de données, de définir des scénarios d'échanges et de services web.
- de publier les documents normatifs après une procédure de validation par les administrateurs de données Sandre et d'approbation par le groupe Coordination du Système d'Information sur l'Eau.
- d'émettre des avis sur la compatibilité au regard des spécifications.

Les dictionnaires de données sont les recueils des définitions qui décrivent et précisent la terminologie et les données disponibles pour un domaine en particulier. Plusieurs aspects de la donnée y sont traités :

- sa signification ;
- les règles indispensables à sa rédaction ou à sa codification ;
- la liste des valeurs qu'elle peut prendre ;
- la ou les personnes ou organismes qui ont le droit de la créer, de la consulter, de la modifier ou de la supprimer...

A ce titre, il rassemble les éléments du langage des acteurs d'un domaine en particulier. Le Sandre a ainsi élaboré des dictionnaires de données qui visent à être le langage commun entre les différents acteurs du monde de l'eau. Les scénarios d'échanges Sandre s'appuient sur ces dictionnaires de données pour permettre à ces acteurs d'échanger librement leurs données.

## II.2. Convention du dictionnaire de données

### II.2.1. Notations dans le document

Les termes DOIT, NE DOIT PAS, DEVRAIT, NE DEVRAIT PAS, PEUT, OBLIGATOIRE, RECOMMANDE, OPTIONNEL ont un sens précis. Ils correspondent à la traduction française de la norme RFC2119 ([RFC2119](#)) des termes respectifs MUST, MUST NOT, SHOULD, SHOULD NOT, MAY, REQUIRED, RECOMMENDED et OPTIONAL.

Chaque document publié par le Sandre comporte un numéro de version évoluant selon les règles suivantes :

Exemple n° de version	Statut du document
1.1 , 2.3 <i>Indice composé uniquement d'un nombre réel <math>\geq</math> à 1.0</i>	Version approuvée par l'ensemble des acteurs en charge de sa validation, publié sur le site internet du Sandre et est reconnue comme un document de référence
0.2 ou 1.2beta <i>Indice est composé d'un nombre réel <math>&lt;</math> à 1.0 ou bien <math>\geq</math> 1.0 avec la mention « beta »</i>	Version provisoire, document de travail susceptible de subir des révisions jusqu'à sa validation définitive

### II.2.2. Description des concepts (entités)

Chaque concept du dictionnaire de données, dénommé entité, est décrit par un texte proposant une définition commune ainsi que ces règles de gestion. Cette définition peut être complétée par des règles relatives à la codification de cette entité ou des responsabilités de gestion. En outre, pour chaque concept, il est précisé :

- Les informations qui caractérisent l'entité (attributs),
- Les associations avec d'autres entités
- Les entités qui héritent de ce concept (entités filles) ,
- Le concept parent d'un éventuel héritage (entité mère),

### II.2.3. Description des informations (attributs)

Chaque information du dictionnaire de données, dénommée attribut par la suite du document, correspond à un élément d'information de base utilisé par les entités. Chaque attribut est décrit par : un texte précisant sa définition, ses règles de gestion, la liste éventuelle de valeurs possibles administrées par le Sandre ou un organisme tiers, et les responsabilités en matière d'administration et de gestion des données.

Chaque attribut peut être complété par des métadonnées descriptives :

- Un texte précisant sa définition et les éventuelles règles de gestion s'y rapportant
- Le nom de la balise XML correspondant à l'attribut, et ayant valeur d'identifiant de cette information au sein des dictionnaires de données Sandre,
- Le format utilisé pour stocker cet attribut,
- Le responsable de cet attribut,
- La précision avec laquelle doit être saisie l'information (longueur impérative ou maximale de l'attribut, les règles de typologie -majuscule, accentué- à respecter, étendue des valeurs possibles pour les attributs numériques...)
- L'origine temporelle si nécessaire,
- L'unité de mesure,
- Le rôle de cet attribut dans l'entité, notamment s'il s'agit d'un identifiant (clé primaire).

Toutes ces métadonnées ne sont pas toujours indiquées pour chaque information.

La description des attributs fait appel à l'un des formats de données suivants :

Formats de données	Détail	Abréviation utilisée
Texte	Texte (Chaîne de caractère alphanumérique de longueur non limitée)	T
Caractère	Chaîne de caractère alphanumérique de longueur limitée	C
Date	Date	D
Date-Heure	Date-Heure	D-H
Heure	Heure	H
Numérique	Numérique	N
Objet graphique (binaire)	Contenu image, selon les définitions MIME type (IETF RFC 2046)	B
Logique	Information booléenne prenant pour valeur: <ul style="list-style-type: none"> <li>● « true » ou « 1 »</li> <li>● « false » ou « 0 »</li> </ul>	I

Formats de données	Détail	Abréviation utilisée
Surface	<p>Géométrie définie par un :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réel pour le <i>Shapefile</i> ; <i>Nombre réel comprenant entre 1 et 20</i> caractères, dont 0 à 15 chiffres après le séparateur décimal (point).</li> <li>- Flottant pour le Mif/Mid ; Format numérique (le séparateur décimal DOIT obligatoirement être la virgule).</li> <li>- Surface d'un objet par défaut.</li> </ul>	Area
Longueur	<p>Géométrie définie par un :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réel pour le <i>Shapefile</i> ; <i>Nombre réel comprenant entre 1 et 20</i> caractères, dont 0 à 15 chiffres après le séparateur décimal (point).</li> <li>- Flottant pour le Mif/Mid ; Format numérique (le séparateur décimal DOIT obligatoirement être la virgule).</li> <li>- Surface d'un objet par défaut.</li> </ul>	Length
Point	<p>Géométrie définie par un :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point pour le <i>Shapefile</i>,</li> <li>- Point le Mif/Mid,</li> <li>- GM_POINT (ISO 19136) par défaut.</li> </ul>	GM_POINT
Polyligne	<p>Géométrie définie par une :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Polyligne pour le <i>Shapefile</i>,</li> <li>- Polyligne pour le Mif/Mid,</li> <li>- GM_CURVE (ISO 19136) par défaut.</li> </ul>	GM_CURVE
Polygone	<p>Géométrie définie par un :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Polygone pour le <i>Shapefile</i>,</li> <li>- Polygone pour le Mif/Mid,</li> <li>- GM_Surface (ISO 19136) par défaut.</li> </ul>	GM_SURFACE
MultiPolygone	<p>Géométrie définie par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Polygones pour le <i>Shapefile</i>,</li> <li>- Polygones pour le Mif/Mid,</li> <li>- GM_MultiSurface (ISO 19136) par défaut.</li> </ul>	GM_MULTISURFACE
Primitive	Géométrie indéfinie de type : GM_SURFACE ou GM_CURVE ou GM_POINT...	GM_PRIMITIVE

### II.2.4. Les nomenclatures

Certains attributs doivent prendre pour valeur possibles des codes définis au sein d'une nomenclature (liste de valeurs possibles). Chaque code étant alors associé à un libellé, accompagné d'un mnémonique et d'une définition. Ces listes sont présentées sous la forme d'un tableau à différentes entrées:

Code	Mnémonique	Libellé	Définition

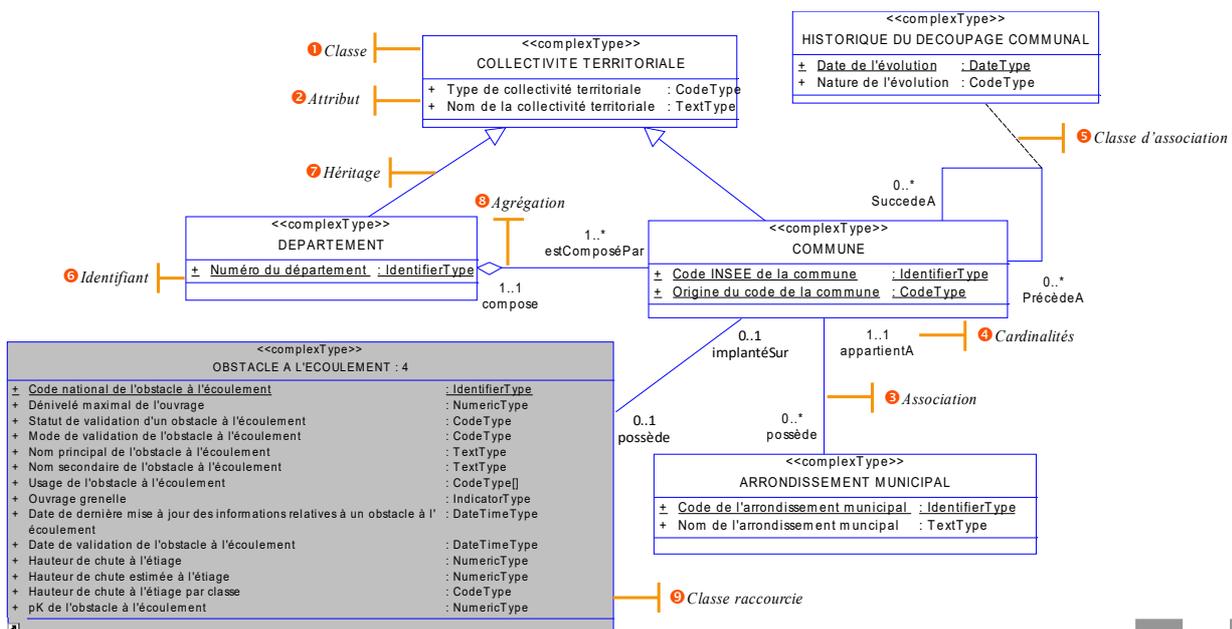
Les codes (clefs primaires) permettent d'assurer l'unicité de chaque occurrence. Le mnémonique est une appellation synthétique ne dépassant pas 25 caractères. Cette information est créée à des fins d'exploitation informatique et peut contenir des sigles ou des abréviations.

### II.3. Formalisme du modèle orienté objet

Le modèle orientée objet (MOO), se compose de plusieurs diagrammes dont le plus important, le diagramme de classes, constitue une représentation formelle des données nécessaire au fonctionnement d'un système d'information. Le diagramme de classe représente la structure logique commune d'un domaine métier particulier, indépendamment du logiciel ou de la structure de stockage des données. Il est formalisé dans le langage UML (Unified Modeling Language).

Le dictionnaire de données Sandre utilise un formalisme UML pour décrire le modèle de données. Ces modèles sont construits pour une exploitation informatique et dans l'objectif final d'une implémentation physique. Partant de ce principe, il ne respecte pas complètement les règles de l'exercice théorique que constitue le modèle conceptuel de données.

#### II.3.1. Comment lire le modèle de données ?



Le diagramme précédent peut être lu comme suit :

*Les COMMUNES et les DEPARTEMENTS sont des types de COLLECTIVITE TERRITORIALE. Un DEPARTEMENT est caractérisé par son numéro de département, son type de collectivité territoriale et son nom. Un département est composé de 1 ou plusieurs COMMUNES. Une COMMUNE se caractérise par son code INSEE, l'origine de son code, son type de collectivité territoriale et son nom. Une COMMUNE fait partie de 1 et 1 seul département. Une COMMUNE possède 0 ou plusieurs ARRONDISSEMENTS MUNICIPAUX. Un ARRONDISSEMENT MUNICIPAL est caractérisé par son code et son nom. Il appartient à 1 et 1 seule COMMUNE. Une COMMUNE peut succéder à 1 autre ou plusieurs COMMUNES. La relation entre ces COMMUNES est caractérisée par la date et la nature de l'évolution du découpage communal.*

*Le schéma ci-après décrit les principaux formalismes utilisés dans le diagramme de classe de la modélisation UML.*

N°	Élément	Description	Représentation
1	Classe	Une classe est un objet réel ou abstrait contenu dans un système d'information. Il peut s'agir de personne, lieu ou concept dont les caractéristiques présentent un intérêt pour le thème décrit. Une classe définit un jeu d'objets dotés de caractéristiques communes	<i>La classe est représentée par un rectangle divisé en 3 rectangles. Le premier comporte le nom de la classe (surmonté de l'inscription &lt;&lt;complexType&gt;&gt;), le second ses propriétés, le troisième ses éventuelles opérations ou méthodes. Si ce rectangle n'est pas affiché, les propriétés de la classe sont probablement affichées partiellement. Elles sont néanmoins représentées intégralement par ailleurs dans le modèle de classes.</i>
2	Attribut	Un attribut, également appelé propriété, est une caractéristique utile à la description de la classe et permettant de distinguer les éléments entre eux.	<i>L'attribut est affiché dans le second rectangle de la classe. Sont précisés son nom, son type, s'il s'agit d'une clé primaire (attribut souligné).</i>
3	Association simple	Une association, également appelée relation, est un lien entre au moins deux classes. Elle est définie par ses rôles et ses cardinalités.	<i>Chaque association est représentée par un trait simple surmonté à chaque extrémité d'un rôle et d'une cardinalité.</i>
4	Cardinalités	Le lien comporte une cardinalité minimale (premier chiffre) et une cardinalité maximale (second chiffre) qui précisent l'implication de chaque classe dans la relation.	<i>Par exemple, un département a AU MOINS une commune rattachée et AU MAXIMUM n communes, se traduit par le couple de cardinalités (1,*) du côté de la classe Commune.</i>

N°	Élément	Description	Représentation
5	Classe d'association	Une association peut être matérialisée par une classe dans une des circonstances suivantes : - si l'association est porteuse d'attributs, - si l'association est de multiplicité * de part et d'autre de l'association	<i>La classe d'association est modélisée par un lien en pointillé allant de la classe d'association vers l'association concernée.</i>
6	Identifiant	L'identifiant est dit simple lorsqu'il est basé sur un unique attribut et <u>composé</u> lorsqu'il est basé sur plusieurs.	<i>L'identifiant simple est présenté par un attribut souligné. basé sur un unique attribut. L'identifiant composé est présenté par un ensemble d'attributs soulignés. Dans ce cas, le tag* PRIMARY KEY([classe.propriété]) peut être mentionné sous le nom de la classe. (* ) Extension de la notation UML.</i>
7	Héritage	Un héritage est une relation particulière qui définit une classe comme étant une instance particulière d'une classe plus générale. L'entité fille hérite de tous les attributs de l'entité mère.	<i>L'héritage est représenté par une flèche. La pointe de la flèche indique l'entité mère de l'héritage alors que l'autre extrémité indique l'entité fille.</i>
8	Association d'agrégation	Une association d'agrégation exprime un couplage fort et une relation de subordination de l'agrégat sur les agrégés (éléments composants l'agrégat).	<i>Une agrégation est représentée par une ligne entre deux classes, terminée par un losange vide ("diamant") du côté de l'agrégat.</i>
9	Classe raccourcis	Une classe raccourcie est une classe qui provient d'un autre dictionnaire.	<i>Une classe raccourcie est représentée par un rectangle en gris et possède une petite flèche dans le coin gauche.</i>

### II.3.2.Représentation spatiale d’une entité

Certaines classes d'objet possèdent une représentation spatiale dans le monde réel. Elle est intéressante à modéliser dans la mesure où l'information spatiale (appelée géométrie) peut être utilisée dans un Système d'Information Géographique (SIG). Modéliser la représentation spatiale d'une entité géographique fixe revient à mettre en relation une occurrence de l'entité géographique avec le ou les objets géométriques qui la représentent. Conceptuellement plusieurs choix de modélisation sont possibles pour indiquer la nature géométrique d'un objet.

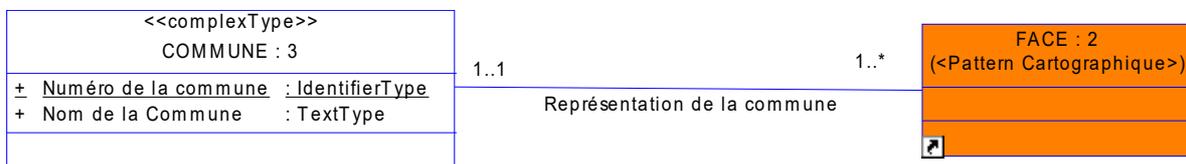
Les modèles de données du Sandre utilisent deux manière de modéliser les classes présentant une représentation spatiale. Dans les deux cas, les caractéristiques de chaque objet géométrique (coordonnées des points, système de coordonnées) ne sont pas détaillées dans le modèle.

#### 1er cas :

La représentation spatiale de l'objet est modélisée par une association vers une primitive géométrique. Trois classes de primitives géométriques ont été créés :

- Le nœud : Il s'agit d'un point défini par un X un Y,
- L'arc : Il s'agit d'une ligne ou polyligne, c'est à dire un ensemble de points connectés entre eux
- La face : Il s'agit d'une surface constituant un polygone fermé.

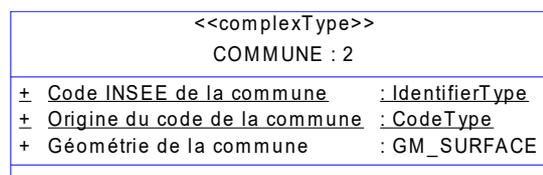
La commune est représentée par une ou plusieurs faces (polygones) se traduit par :



#### 2nd cas :

La représentation spatiale de l'objet est modélisée par un attribut de type géométrique. Un attribut nommé « géométrie de ... » de type GM\_POINT, GM\_SURFACE, etc, est associé à une ou plusieurs primitives géométriques selon la norme ISO19136. Dans ce cas, cet attribut permet de conserver la géométrie de l'objet en GML.

La commune est représentée par une ou plusieurs faces (polygones) se traduit par :



## III.INTRODUCTION

Le thème **Zonages** a été traité par le Sandre avec un groupe d'experts national. Il se traduit par la parution de différents documents accessibles à l'ensemble des acteurs qui répondent à des besoins différents :

	Objectif du document	Cible	Nom du document
général	Présentation de la sémantique Sandre du thème	Acteurs du domaine de l'Eau	
	<b>Dictionnaire de données par sous thème</b>	<b>Acteurs implémentant un système sur le thème</b>	× <b>Dictionnaire de données du Domaine public fluvial</b>
détail	Spécifications techniques du format d'échange Sandre	Informaticiens implémentant un scénario d'échanges de données	

Tous ces dictionnaires étant interdépendants, les définitions d'objets ou d'attributs d'un dictionnaire peuvent faire mention d'éléments présents dans les autres dictionnaires. Afin de faciliter la compréhension de ces liens, les objets qui proviennent d'autres dictionnaires sont grisés dans les schémas de données.

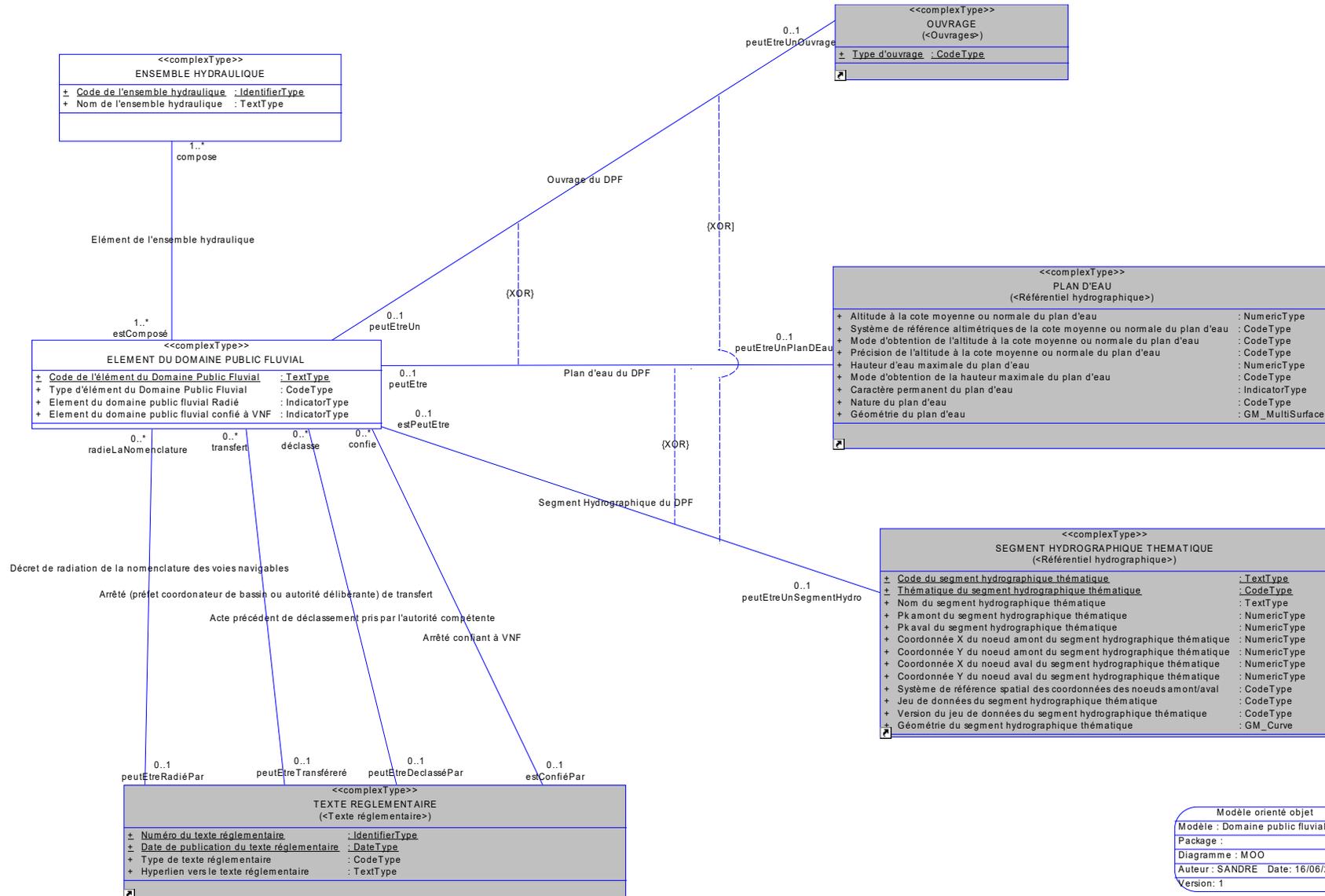
### Espaces de nommage :

Les espaces de nommage permettent d'identifier, de manière unique, l'ensemble des concepts pris dans chacun de ces référentiels élémentaires :

Préfixe de l'espace de nommage externe	Adresse URI de l'espace de nommage externe	Nom de l'espace de nommage
sa_dpf	<a href="http://xml.sandre.eaufrance.fr/dpf/1">http://xml.sandre.eaufrance.fr/dpf/1</a>	Domaine public fluvial
sa_org	<a href="http://xml.sandre.eaufrance.fr/org/1">http://xml.sandre.eaufrance.fr/org/1</a>	Description des ouvrages du domaine de l'eau
sa_tre	<a href="http://xml.sandre.eaufrance.fr/tre/1">http://xml.sandre.eaufrance.fr/tre/1</a>	Texte réglementaire
sa_eth	<a href="http://xml.sandre.eaufrance.fr/eth/2">http://xml.sandre.eaufrance.fr/eth/2</a>	Référentiel hydrographique

**Le document actuel est la version 1 et constitue un document Validé.**

# IV. DIAGRAMME DES CLASSES



Modèle orienté objet  
 Modèle : Domaine public fluvial  
 Package :  
 Diagramme : MOO  
 Auteur : SANDRE Date: 16/06/2023  
 Version : 1

## V. DICTIONNAIRE DES CLASSES

### V.1. ELEMENT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

- **Nom de balise XML : <sa\_dpf:EltdPF>**
- **Définition :**

Un élément du domaine public fluvial est

- soit un élément naturel constitué des cours d'eau (un segment hydrographique thématique) et lacs (un plan d'eau) appartenant à l'État, à ses établissements publics, aux collectivités territoriales ou à leurs groupements, et classés dans leur domaine public fluvial. (Article L2111-7 du CG3P), qui peuvent être appelés cours d'eau et lac domaniaux,
- soit un élément artificiel constitué par des canaux (un segment hydrographique thématique), plans d'eau, un ouvrage pour l'alimentation en eau (ouvrage), et les biens immobiliers (exemple : ports intérieurs) appartenant à une personne publique et classé dans son domaine public, ainsi que ses accessoires. (article L2111-10 du CG3P).

Le code de l'Élément du Domaine Public Fluvial sera pour les cours d'eau et les plans Plan d'Eau, le code tel que défini dans le référentiel hydrographique national, pour les ouvrages on reprendra le code tel que défini dans les référentiels ouvrages respectifs.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
  - Code de l'élément du Domaine Public Fluvial (1,1)
  - Type d'élément du Domaine Public Fluvial (1,1)
  - Element du domaine public fluvial Radié (0,1)
  - Element du domaine public fluvial confié à VNF (0,1)
  
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
  - peutÊtreUnOuvrage (0,1) OUVRAGE
  - peutÊtreUnPlanDEau (0,1) PLAN D'EAU
  - peutÊtreUnSegmentHydro (0,1) SEGMENT HYDROGRAPHIQUE  
THEMATIQUE
  - peutÊtreRadiéPar (0,1) TEXTE REGLEMENTAIRE
  - peutÊtreDeclasséPar (0,1) TEXTE REGLEMENTAIRE
  - peutÊtreTransféréPar (0,1) TEXTE REGLEMENTAIRE
  - estConfiéPar (0,1) TEXTE REGLEMENTAIRE
  - compose (1,n) ENSEMBLE HYDRAULIQUE

## V.2. ENSEMBLE HYDRAULIQUE

- **Nom de balise XML : <sa\_dpf:EnsembleHydraulique>**
- **Définition :**

Lieu géographique regroupant plusieurs éléments du domaine public fluvial constituant un ensemble cohérent du point de vue du fonctionnement hydraulique.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
  - Code de l'ensemble hydraulique (1,1)
  - Nom de l'ensemble hydraulique (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
  - estComposé (1,n) ELEMENT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

## V.3. OUVRAGE

- **Nom de balise XML : <sa\_org:Ouvrage>**
- **Définition :**

Dans le domaine de l'eau, un ouvrage désigne toute construction ou dispositif pérenne et de nature anthropique pouvant exercer une pression nuisible (exemple: ouvrages de prélèvement; sites d'activités) ou une amélioration de la qualité ou la quantité des milieux aquatiques naturels, en visant par exemple à réduire la pollution des effluents d'eaux usées. Un ouvrage peut également correspondre aux installations de production de traitement et de distribution d'eau potable.

## V.4. PLAN D'EAU

- **Nom de balise XML : <sa\_eth:PlanEau>**
- **Définition :**

Les plans d'eau désignent une ou plusieurs étendue(s) d'eau continentale de surface, d'origine naturelle ou anthropique, de profondeur variable.

NOTE : La gestion des plans d'eau transfrontaliers se fait comme suit :

- cas des plans d'eau situés sur la frontière (faisant frontière) : la géométrie de celui-ci sera intégrée en entier,
- cas des plans d'eau franchissant la frontière une ou plusieurs fois : la géométrie de celui-ci sera intégrée en entier.

Correspond au concept « StandingWater » d'Inspire.

## V.5. SEGMENT HYDROGRAPHIQUE THEMATIQUE

- **Nom de balise XML : <sa\_eth:SegHydroThematique>**
- **Définition :**

Un segment hydrographique thématique correspond à tout tronçon issu d'un découpage et/ou agrégation d'un ou plusieurs tronçons hydrographiques élémentaires du référentiel hydrographique pour répondre au besoin d'une thématique donnée pour laquelle le référentiel hydrographique n'apporterait pas l'information spatiale nécessaire.

Les extrémités amont/aval du segment hydrographique thématique DOIVENT être exprimées soit selon des valeurs de pkmétrage et/ou soit selon leurs coordonnées (attributs X/Y prévus à cet effet).

Un segment hydrographique thématique est un Arc non multipartie.

## V.6. TEXTE REGLEMENTAIRE

- **Nom de balise XML : <sa\_tre:TexteReglem>**
- **Définition :**

Un Texte réglementaire est un acte administratif émanant d'une autorité exécutive ou administrative (Président de la République, Premier ministre, préfets, maires...) ayant un caractère général et impersonnel et qui a pour objet, soit de disposer dans des domaines non réservés au législateur, soit de développer les règles posées par une loi en vue d'en assurer l'application.

(Inspiré de Vocabulaire Juridique, Association Henri Capitant de Gérard Cornu, PUF, 6ème édition, 2004)

## VI. DICTIONNAIRE DES ATTRIBUTS

### VI.1. Code de l'ensemble hydraulique

- **Nom de balise XML :** <sa\_dpf:CdEnHydrau>
- **Nom de la classe :** ENSEMBLE HYDRAULIQUE
- **Format :** C
- **Longueur :** 20
- **Nature de l'attribut :** Clef primaire
- **Définition :**

Identifiant unique de l'aménagement hydraulique.

### VI.2. Code de l'élément du Domaine Public Fluvial

- **Nom de balise XML :** <sa\_dpf:CdEltDPF>
- **Nom de la classe :** ELEMENT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL
- **Format :** I
- **Définition :**

Le code de l'élément du domaine public fluvial est soit le code d'un ouvrage soit le code d'un plan d'eau soit le code d'un segment hydrographique thématique.

### VI.3. Element du domaine public fluvial Radié

- **Nom de balise XML :** <sa\_dpf:EltDPFRadie>
- **Nom de la classe :** ELEMENT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL
- **Format :** I
- **Définition :**

Indique si l'Élément du Domaine Public Fluvial a été rayé de la liste des voies navigables ou s'il a été affecté à un autre besoin que celui de la navigation.

## VI.4.Élement du domaine public fluvial confié à VNF

- **Nom de balise XML :** <sa\_dpf:EltdPFConfieVNF>
- **Nom de la classe :** ELEMENT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL
- **Format :** I
- **Définition :**

Indique si l'Élément du Domaine Public Fluvial est confié à VNF, ce qui implique le transfert de toutes les prérogatives domaniales de l'État sauf la propriété du domaine.

## VI.5.Nom de l'ensemble hydraulique

- **Nom de balise XML :** <sa\_dpf:NomEnHydrau>
- **Nom de la classe :** ENSEMBLE HYDRAULIQUE
- **Format :** I
- **Définition :**

Nom de l'ensemble hydraulique.

## VI.6.Type d'élément du Domaine Public Fluvial

- **Nom de balise XML :** <sa\_dpf:TypeEltdPF>
- **Nom de la classe :** ELEMENT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL
- **Format :** C
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Type d'objet concerné par l'élément du domaine public fluvial.

Les types d'objets possibles sont décrits dans la nomenclature n°693. cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/693>